



LA VILLE DÉPOSE LE RAPPORT FINANCIER 2021 Un surplus de plus de 1,8 M\$ est annoncé

Saint-Basile-le-Grand, le 7 juin 2022 – Lors de la séance publique du 6 juin dernier, la Ville de Saint-Basile-le-Grand a déposé son rapport financier consolidé au 31 décembre 2021 ainsi que le rapport de la firme MPA, CPA, S.E.N.C.R.L.

Un excédent (surplus) de plus de 1,8 M\$

À cette occasion, le conseil municipal a annoncé un surplus de 1 867 365 \$. Celui-ci a été possible en grande partie grâce aux revenus supplémentaires en lien avec la vigueur actuelle du marché immobilier et au contrôle serré des dépenses de fonctionnement. Rappelons que les Villes ont l'obligation de combler tout déficit anticipé par de la taxation complémentaire ou en le reportant à l'exercice budgétaire suivant.

Plus en détail, l'excédent provient principalement des droits de mutation plus importants (953 000 \$), de la taxation sur de nouveaux projets immobiliers (340 000 \$) et de l'annulation de divers événements de loisirs sportifs et culturels, en raison de la pandémie (175 000 \$). Aucun écart majeur n'a été dénoté quant aux charges.

Endettement total net

En ce qui concerne l'endettement total net, il totalise maintenant 58,72 M\$ et représente une progression de 5,5 M\$ par rapport au 31 décembre 2020. Cette progression de l'endettement provient principalement du financement des nouvelles infrastructures. Rappelons que ces travaux s'inscrivent dans un plan global de la Ville de Saint-Basile-le-Grand visant à moderniser les infrastructures et d'en assurer la pérennité. Plusieurs de ces travaux ont bénéficié de versements de subventions au cours de l'année 2021, ce qui a eu pour effet de limiter l'accroissement de la dette.

Investissements importants sur les infrastructures en 2021

- Réfection de la rue de la Montagne et du secteur Pont-de-Pruche (phase 3) ;
- Reconstruction complète du planchodrome ;
- Éclairage des terrains sportifs aux parcs des Trinitaires et du Ruisseau ;
- Acquisition du 200, rue Principale ;
- Pavage palliatif de certaines rues ;
- Travaux de réfection divers afin de maintenir les bâtiments municipaux en bon état.

Précisons également que du 58,72 M\$ d'endettement total, 51,7 M\$ est généré par la Ville, 4,81 M\$ par les organismes contrôlés (Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu [RISIVR], Régie intermunicipale de l'Eau de la Vallée-du-Richelieu [RIEVR], Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Basile-le-Grand [RIAEU], Régie intermunicipale de police

Richelieu–Saint-Laurent [RIPRSL]) et 2,21 M\$ par les autres organismes (Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu [MRCVR], Communauté métropolitaine de Montréal [CMM], transport en commun [exo, ARTM]).

En somme, la situation financière de Saint-Basile-le-Grand est bonne, mais une vigilance demeure afin de limiter les dépenses. Le contexte économique actuel et des prochaines années confrontera la Ville à des défis importants liés à la gestion des finances municipales, dont la hausse importante du taux d'inflation, la hausse des taux d'intérêt, la pénurie de main-d'œuvre, le possible ralentissement du marché immobilier, etc. Le surplus budgétaire 2021 est donc ajouté à l'excédent non affecté, qui au 31 décembre 2021, représente 4 486 988 \$ en plus d'un excédent affecté de 1 097 940 \$ qui permettra de répondre aux imprévus des prochaines années.

Pour en savoir davantage sur les états financiers 2021, les citoyens sont invités à consulter le sommaire de l'information financière consolidée au villesblg.ca/rapportfinancier.

Pour de plus amples informations, communiquez avec le Service des finances au 450 461-8000, poste 8200 ou par courriel au finances@villesblg.ca.

- 30 -

Source : Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca